

L'Espace-Test Agricole : un outil au service des territoires

VINCENT TARDIEU
MOUVEMENT COLIBRIS, SEPTEMBRE 2023.



Diversifier et relocaliser les productions du territoire revient à investir dans son avenir en sécurisant l'alimentation de ses habitant·es. De plus en plus de citoyen·nes, d'élu·es, de producteurs et de productrices en sont convaincu·es. Pour autant, le défi, ici comme ailleurs, n'est pas simple à relever. Et les leviers à actionner sont nombreux, tous reliés entre eux. L'Espace-Test Agricole, mis en œuvre par le projet Territoires d'Expérimentations du Mouvement Colibris, en fait partie.

« Rediversifier les productions, cela ne peut pas se faire sans réorganiser les circuits de diffusion, démarre François Reboul, agriculteur bio du Domaine de Malaïgue. Je prend l'exemple d'un gros maraîcher de Montaren [commune au Nord-Ouest d'Uzès]: il s'est spécialisé dans quelques légumes qu'il vend à un négoce, lequel les exporte entièrement hors du territoire. » Pourtant, les circuits de proximité sont souvent plus rémunérateurs...
« C'est vrai, mais diversifier ses productions demande davantage de travail, donc d'avoir le temps de le faire. Et aussi d'aimer vendre en direct, c'est presque un autre métier. Si l'on veut booster la relocalisation des productions agricoles, ça doit constituer un vrai projet du territoire, avec l'accompagnement et la construction d'une filière dédiée, l'organisation de réseaux de collecte, de transformation et de distribution. Sans tout ça, on restera à des échelles anecdotiques ou très saisonnières. Et la vérité c'est que ce sujet de la relocalisation et de l'autonomie alimentaire n'a jamais fait partie du programme des élu·es locaux ! »

Agriculture : un beau potentiel et plusieurs fragilités

En 2020, il y avait 398 exploitations agricoles en Pays d'Uzès, sur 14 242 hectares*. Mais la disparition d'une dizaine de fermes par an depuis plusieurs décennies, pour diverses raisons, rend leur nombre réel sans doute inférieur. Toujours d'après les statistiques officielles, cette baisse du nombre d'exploitation est un phénomène départemental – et national ! –, avec une baisse de 22 % en dix ans dans le Gard « entraînant une baisse de la surface agricole utilisée, du cheptel et du potentiel de production du département. » Mais aussi un agrandissement des fermes actuelles et leur mécanisation (avec une perte d'actifs) : « Les grandes exploitations totalisent 56 % du potentiel de production départemental. »

Si les micro et petites exploitations restent majoritaires dans la communauté de communes, les surfaces se situent dans la moyenne (63 ha) pour la filière viticole. Filière d'ailleurs très dominante ici, surtout au Sud et à l'Est du territoire – elle représente 51 % des surfaces agricoles dans le Gard. Le reste des surfaces du Pays d'Uzès est planté avec des céréales, fruitiers et en polycultures-élevages. Lorsqu'on regarde les données issues de l'outil de diagnostic alimentaire Crater**, on s'aperçoit que, théoriquement, si l'on ne prend en compte que les surfaces arables du territoire, en diversifiant ses cultures et en remettant de l'élevage, le Pays d'Uzès pourrait atteindre sans trop de difficulté une autosuffisance alimentaire...

* [Données Agreste 2020](#) du Ministère de l'Agriculture et l'Alimentation.

** [Outils Crater](#) réalisé par les Greniers d'Abondance.



DES PISTES POUR RELOCALISER ET DIVERSIFIER

Précisons qu'en matière de circuits de proximité, le territoire ne part pas de zéro : le taux d'équipements en commerce de proximité n'est pas nul, même s'il est inégalement répandu dans le territoire, avec un nombre enviable à Uzès et alentour, mais très faible dans 16 communes (surtout à l'Est du territoire) de la Communauté de Communes Pays d'Uzès (CCPU)¹.

« *Ce n'est pas vrai de dire qu'on ne se mobilise pas sur ce sujet de la relocalisation et de la diversification des productions agricoles, mais ce défi n'est pas simple à relever !* » proteste Joseph Guardiola, vice-président de la CCPU en charge de l'agriculture et de l'alimentation, et maire de Saint-Laurent-la-Vernède. « *Non seulement cela demande de repenser les productions agricoles – avec notamment davantage de maraîchage, possible dans les plaines de Saint-Quentin, d'Uzès et de Montaren – et les circuits de distribution, mais aussi de trouver les bonnes terres pour réaliser ces nouvelles productions. Et aussi les bons agriculteurs, qui ont l'envie et les compétences pour le faire.* » ajoute le vice-président, qui souhaite pousser trois fers au feu : la mise en place d'une légumerie, associée à une cuisine centrale pour approvisionner les cantines scolaires du Pays d'Uzès, monter une plateforme de collecte et de distribution de produits en circuits courts et ouvrir un Espace-Test Agricole.



Vallabrix, au Nord-Est d'Uzès – ©Laurent Haubin Quatre Oeil Production

« *La légumerie est en réflexion ; il faut bien la calibrer au niveau du marché visé, des volumes à traiter et de son modèle économique,* précise Achille Delahaye, chargé de mission Projet Territorial à la CCPU, en charge de l'animation du Projet Alimentaire Territorial. *Si cela concerne les seules cantines scolaires et l'hôpital local, ça risque d'être un trop juste en terme*

¹ [Convention Territoriale Globale de service aux familles, CCPU, 2020.](#)



de marché. L'hôpital de Nîmes, qui s'était montré intéressé, ne semble plus donner suite. On poursuit la réflexion. »

Autre projet dans les cartons de la CCPU, étudié avec le Civam (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) du Gard : une plateforme de collecte et de distribution locale des productions de dix agriculteurs de différentes filières (légumes, farines, élevages, vins...), afin de limiter leurs déplacements et temps de travail à ce niveau. « *Pour ne pas concurrencer les filières existantes, on pourrait commencer à destiner ces productions à la vente de gros et demi gros (transformateurs, grandes surfaces, restaurateurs, cantines...), avant de l'élargir à d'autres marchés* » suggère Joseph Guardiola.

L'initiative séduit Anaïs Amalric, viticultrice à Foissac et présidente de la Mutuelle Sociale Agricole du Gard. Car, d'après elle, « *on a perdu nos points de collectes et de ventes dans les villages. Et s'il faut faire des kilomètres pour diffuser divers produits en petits volumes, ce n'est pas rentable ! Moi-même, avec ma sœur, on a étudié la question pour ajouter à la vigne des productions de plantes aromatiques ou pour recycler les sarments de vigne en les transformant en pellets pour le chauffage. Mais chaque fois on a buté sur l'existence d'une filière locale de collecte ou de transformation. Alors, chacun a tendance ici à se spécialiser dans une seule production et à la vendre à un grossiste. La création d'une centrale d'achat locale peut aider la profession à changer ça.* » Dernier né des projets agri-alimentaires dans le territoire, l'Espace-Test Agricole (ETA), co-construit par une assemblée citoyenne dans le cadre du programme Territoires d'Expérimentations piloté par le Mouvement Colibris. Cet espace permettra aux nouveaux paysans et aux nouvelles paysannes de tester leur projet agricole dans un cadre sécurisé, et pouvoir répondre aux besoins alimentaires du territoire.

Espace-Test Agricole (ETA), mode d'emploi

« *Un ETA est à la fois une couveuse et une pépinière, décrit Jean-Baptiste Cavalier, coordinateur du réseau national des ETA. Il permet de tester sa motivation, ses compétences et la pertinence de son projet agricole, durant un à trois ans le plus souvent, dans un cadre légal sécurisé, ce qui limite les risques d'échec ultérieur. Cela s'effectue dans un espace avec des moyens de production (foncier, matériels, bâtiments...), multiforme (fixe, mobile) et avec un dispositif d'accompagnement et de suivi (technique, gestion, marché, organisation)...* »*. Il existe aujourd'hui environ 70 ETA répartis dans toute la France (et en Belgique), où près de 400 personnes se testent. Ils accueillent le plus souvent des néo-agriculteur·rices non issu·es du milieu. Le maraîchage domine (car cela demande moins d'investissement en équipements), mais il existe de réelles différences d'un ETA à l'autre, selon les activités pratiquées, les tailles et les acteurs d'accompagnement. Quelques 75 % des personnes issues d'un ETA concrétisent leur installation, tandis que 15 % abandonnent leur projet et 10 % se tournent vers une activité salariée dans le domaine agricole.

* « [Qu'est-ce qu'un espace-test agricole ?](#) », Reneta.



LES CITOYEN·NES MOBILISÉ·ES

Durant les journées d'Atelier Citoyen – c'est le nom de l'assemblée citoyenne du Pays d'Uzès –, chacun·e a pu exprimer ses attentes sur cet Espace-Test : « *Moi je vois l'ETA comme un bon moyen pour faire du réseau, connaître les acteurs et les marchés locaux* », souligne un jeune agriculteur qui vient de reprendre une ferme familiale pour y cultiver des petites céréales, des pois chiches et de la vigne. « *Une des fonctions de l'ETA pourrait être aussi, en lien avec la CCPU et les organisations agricoles, de mieux connaître les terres disponibles afin de pouvoir garder dans le territoire celles et ceux qui sortent de l'Espace-Test* », ajoute-t-il.



L'Atelier Citoyen du Pays d'Uzès – Colibris CC BY SA

« *Nous nous mobilisons pour acheter des friches agricoles et les mettre à disposition de jeunes qui veulent s'installer* », informe l'élu Joseph Guardiola. Bon, pour l'instant, la prospection de friches de qualité n'a pas donné grand chose : sur la dizaine de terrains identifiés, un seul a pu être acheté – moins de deux hectares. Les autres ont été cédés à des voisins agriculteurs ou pour de l'habitat... « *On relance ce travail de prospection avec la Safer [Société d'aménagement foncier et d'établissement rural] sur plusieurs secteurs* », complète-t-il. Pour Didier Muffat, un agriculteur-maraîcher installé sur la commune de Belvezet depuis plus de trente ans, « *le véritable problème n'est pas de trouver des terres, car il y en a sur le territoire. C'est bien plus difficile pour les logements proches de ces terres de production.* »

Au fil des échanges, le cahier des charges idéal de cet ETA prend du volume. Petit inventaire :

- Installer de nouveaux producteurs et productrices sur le territoire.
- Tester de nouvelles productions et pas seulement alimentaires (tels le chanvre pour la construction, les fleurs coupées ou les plantes aromatiques et médicinales), qui peuvent apporter de nouveaux services au territoire tout en préservant, voire en restaurant, la biodiversité et répondant aux enjeux écologiques et climatiques.
- Intégrer une dimension de formation et accompagnement. Notamment, précise une participante, « *pour mieux maîtriser les bonnes localités où implanter son projet, en tenant compte de la qualité des sols, des ressources disponibles (en eau*



notamment), des marchés... » « Des marchés, mais aussi des acteurs locaux de la transformation et la distribution. » complète un autre. Et un troisième d'enchaîner sur l'intérêt de « dispenser une formation à la vente directe et aux différents circuits de distribution possible. Mais aussi en testant un système de vente itinérante dans les villages du territoire à partir d'une plateforme de collecte-conditionnement-transformation. ».

– Posséder une dimension de coordination et d'animation de réseau pour renforcer les liens de coopération entre les différents acteurs : mutualisation de ressources, matériels, foncier, etc.

Si la moisson de cette exploration du champ des possibles pour l'Espace-Test (ETA) est très féconde, l'Atelier Citoyen va devoir fixer des priorités lors de sa prochaine journée. Et tenter de coordonner cet ETA avec les autres projets agricoles du territoire. Les obstacles pour sa mise en œuvre ne sont pas vraiment techniques ni financiers. La volonté politique sera la clé.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Le programme [Territoires d'Expérimentations](#) du Mouvement Colibris
- [L'Atelier Citoyen d'Uzès](#), sur Colibris le Mag.
- Le [Reneta](#), Réseau national des Espaces-Test Agricoles.